

La Gazette de Berthier.

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER

UN DOLLAR PAR AN

BERTHIER, 6 AVRIL 1894

C. A. CHENEVERT, DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

FEUILLETON

No. 56

LE MEDECIN DES FOLLES.

DEMIÈME PARTIE

QUATRE FEMMES.

III

(Suite.)

Franchissons un intervalle d'un peu plus d'une semaine et voyons qu'elle était, au bout de ce temps si court, la situation de quelques-uns de nos personnages.

Georges Vernier, cloué de nouveau pendant quatre jours par le devoir professionnel auprès de ce client dangereusement malade dont l'état exigeait des soins de toutes les heures, n'avait pu quitter Melun.

Enfin, le cinquième jour, il lui devint possible de se rendre à Paris.

Il courut à la villa de Neuilly-St-James.

Nous savons déjà quelle désespérante nouvelle il y devait apprendre.

M. Delarivière était parti pour l'Amérique avec son neveu.—On n'avait point entendu parler de Jeanne.—On ignorait où était Edmée.

Georges revint chez lui, en proie au plus sombre découragement.—Il voyait tous ses beaux rêves s'évanouir en fumée...—Il n'attendait plus rien...—Il n'espérait plus rien...

Courageusement, stoïquement plutôt, il enferma sa douleur au fond de son âme et chercha des consolations dans un travail acharné, mais rien ne pouvait le distraire de sa tristesse grandissante.—Son visage devenait pâle, l'éclat de ses yeux s'éteignait, des rides se creusaient sur son front...

Paula Baltus continuait sans ennuï son existence solitaire dans sa jolie maison des bords de la Seine..

Le crêpe de deuil, qui pour elle couvrait l'avenir depuis la mort de Frédéric, s'était soulevé...

Elle avait reçu de Fabrice une seconde lettre, une longue lettre datée du Havre et écrite avec une habileté de premier ordre.

Chaque jour et cent fois par jour Paula relisait ces pages brûlantes

dont l'ivresse communicative s'emparait à la fois de son cœur et de son cerveau.

La vie alors lui semblait belle, et les riants mirages de la passion heureuse lui donnaient l'illusion du bonheur.

Il n'en était point ainsi pour Edmée dont nous avons vu l'installation à la maison de santé d'Auteuil.

Le dévouement filial de la pauvre enfant, poussé jusqu'à l'exaltation, lui avait persuadé d'abord que, vivant auprès de sa mère, les journées lui sembleraient courtes, et qu'elle attendrait sans impatience le moment du retour de son père.

Elle ne tarda guère à comprendre à quel point son erreur était profonde et voici par quelles gradations insensibles elle arriva à cette découverte.

Frantz Rittner, cédant à ses prières instantes, lui avait permis de passer deux heures chaque après-midi dans la chambre de la folle.

Jeanne, le premier et le second jour, sembla s'irriter de la présence de cette étrangère à côté d'elle, puis elle s'y habitua et ne parut plus s'apercevoir qu'elle n'était pas seule pendant les deux heures de la visite quotidienne.

Les soins, les caresses, les douces et tendres paroles d'Edmée n'obtenaient d'elle ni un regard ni un sourire.

Elle restait inerte et froide, impassible, absorbée, les yeux largement ouverts, fixes et vagues, pareille enfin à une statue vivante, et sans âme.

La persistance de cet état, dont Edmée s'était flattée d'abord de triompher sans peine mit la jeune fille au désespoir...

Son sacrifice était inutile...—Son emprisonnement volontaire n'amènerait aucun résultat...—Rien ne se pouvait imaginer de plus douloureux.

En même temps que Fabrice, au Havre, écrivait à Paula Baltus, M. Delarivière adressait à Edmée une lettre de quatre pages, où il croyait de mettre que l'expression de sa tendresse profonde et où, à son insu, sa tristesse immense débordait.

Cette lettre serra le cœur de la pauvre mignonne.

Dans la disposition d'esprit où elle se trouvait, il lui sembla que son père pleurait sur elle en même temps que sur sa mère;—elle se sentit abandonnée, isolée, perdue.

Elle eut peur de cette maison in-

connue et pleine de mystères.—Elle eut peur de ces hautes murailles qui la tenaient captive.—Elle eut peur de ces folles qu'elle ne voyait pas, mais dont souvent, la nuit des clameurs rauques, les glossements sinistres, venaient la réveiller en sursaut et la laissaient frissonnante et glacée.

Elle se débattit alors dans une véritable agonie morale.—Son changement brusque et visible, ses fraîches couleurs cédant la place à la pâleur de l'anémie, sa démarche perdant sa juvénile élasticité, prouvèrent au docteur qu'un mal étrange et soudain venait de s'emparer de la jeune fille.

Il l'interrogea. Edmée éluda ses questions ou répondit d'une manière évasive.

La pauvre enfant pouvait-elle expliquer ce qui se passait en elle?—D'ailleurs la confiance lui manquait.—Frantz Rittner lui inspirait une instinctive répulsion.—Elle cachait ses angoisses et ses épouvantes, et son âme se remplissait de ténèbres.

Si parfois un coin de ces ténèbres s'illuminait d'une lueur passagère, c'est que l'enfant jetait un regard sur le passé.

Elle revoyait alors, comme dans un beau rêve, le jardin ensoleillé du pensionnat où elle avait grandi, insouciant et gai...les grands arbres du bois de Vincennes...les silhouettes aimées de Marthe de Ronceray et de Georges Vernier...

Mais, hélas! au bout de quelques minutes le songe s'envolait, le coin d'azur entrevu dans le ciel noir disparaissait sous les nuages épaissis, et la réalité sombre s'imposait de nouveau.

Le médecin des folles témoignait à sa bienveillance extrême et l'entourait de prévenances et de soins, mais sous ces affectueux dehors on devinait l'hypocrisie tudesque.—Quand la bouche souriait, le regard demeurait glacial, et ce bizarre désaccord entre les lèvres et les yeux causait à la fille du banquier une terreur irraisonnable et redoublait sa défiance.

Frantz Rittner, lui aussi, était singulièrement changé depuis une semaine.—Lors-que, se sachant seul, il ne s'observait plus, le masque impénétrable qui couvrait son visage tombait aussitôt.

Le tremblement de ses paupières une inquiétude continuelle.—Il tressaillait au moindre bruit insolite.—Un nuage obscurcissait son front où trônait d'habitude une sereine majesté.

Un changement si subit et si complet dans les allures d'un homme bronzé comme le médecin des folles n'avait pu s'opérer sans de graves motifs.

Frantz Rittner avait reçu la visite de René Jancelyn.

Les deux associés s'étaient longuement entretenus de Paula Baltus.

Les serments de vengeance de la sœur de Frédéric assassiné leur causaient à tous deux une sérieuse épouvante.

Ils avaient compté sur Fabrice comme on compte sur un paratonnerre quand l'orage gronde et quand l'éclair brille, et voilà que le départ de leur complice les laissait désarmés...

—Qui sait,—s'étaient-ils dit,—qui sait si Fabrice, sûr de trouver une fortune à New York n'a pas pris lâchement la fuite pour se soustraire au péril imminent?—qui sait s'ils reviendra?...

Bref, le médecin des folles et René Jancelyn s'étaient séparés aussi tremblants l'un que l'autre.

Comme la plupart des bandits en habit noir capables de tous les crimes, Frantz Rittner était foncièrement lâche.

Il perdait la tête en face du danger.

A partir du jour de la visite de son associé, il chercha sans cesse le moyen de se soustraire aux coups de la foudre vengeresse.

Un seul lui parut offrir de véritables chances de salut.

C'était de quitter non seulement Paris, mais la France, de disparaître en effaçant ses traces et en changeant de nom, pour jouir en paix, à l'étranger, d'une fortune dont nous connaissons les sources honorables.

Rittner songea sérieusement, à se défaire de son établissement, sauf à le céder pour un prix inférieur à sa valeur réelle, et à s'expatrier après avoir touché ce prix.

Il y songea si bien que (sans en rien dire à René Jancelyn et sans recourir à la publicité des journaux) il chargea diverses personnes de répandre une note, dans le monde, des médecins aliénistes, annonçant que le directeur de la fameuse maison de santé d'Auteuil accepterait un successeur payant argent comptant.

Ce successeur tarderait-il à se présenter?

A cette préoccupation s'en joignait une autre.

Le médecin des folles feuilletait

d'une main fiévreuse cet agenda de chagrin noir plein de notes étranges dont nous avons reproduit quelques-unes, et il se demandait ce que deviendraient après lui tous ces mystères dont il avait seul la clef.

—Si je peux vendre,—se répondait-il,—l'homme qui prendra ma place ici ne saura rien de mes secrets et n'en pourra rien deviner...

—Les choses suivront donc leur cours naturel...—Quant à moi, qu'ai-je à craindre?—Une fois hors de France, une fois caché dans le fond de l'Allemagne, revêtu d'une peau nouvelle et sous l'étiquette d'un nom vierge, au diable les engagements conclus!...

Tant pis pour les naïfs qui ont payé d'avance.—Je ne serai plus là pour exécuter les clauses convenues...—Qui donc d'ailleurs oserait se plaindre un peu haut?

—Assurément mon brusque départ me fera perdre de grosses sommes car dans un bref délai je devais toucher beaucoup, mais toute considération d'argent s'efface quand il s'agit de la vie ou de la liberté...

Déjà le médecin des folles avait pris soin de détruire bon nombre de papiers compromettants et de correspondances dangereuses.

Il se tenait prudemment sur ses gardes et ne voyait partout que procureur de la République, commissaires de police et agents de la sûreté...

Il s'était assuré que la petite porte peu connue donnant sur le boulevard de Montmorency s'ouvrait facilement.—En cas de descente de justice à la maison de santé, il se ménageait de ce côté une issue pour la fuite.

Enfin il avait réalisé en billets de banque toutes ses valeurs, et les liasses de papier Garat, serrées dans une sacoche de cuir munie de deux serrures, pouvaient s'emporter à la moindre alerte.

Une seule chose manquait à Rittner: un passeport sous un autre nom que le sien.—Il en possédait bien trois ou quatre; malheureusement tous étaient périmés.

René Jancelyn, faussaire émérite, aurait pu le sortir facilement d'embaras, mais pour cela il fallait l'initier à ses projets de départ, et il ne le voulait pas.

IV

Dans son isolement absolu, dans son chagrin profond, vingt fois Edmée avait été prise du désir d'écrire à Marthe de Ronceray.

Il lui semblait que causer, même de loin, avec cette compagnie des jeux de son enfance, avec cette confidente des premiers battements de son cœur, des premières aspirations de sa jeunesse, serait pour elle un soulagement et une consolation.

Mais elle se rappelait les préoccupations vives de son père qui souhaitant que personne au monde ne pût jamais savoir, quand Jeanne serait guérie, qu'elle avait été folle, avait interdit de faire connaître le lieu de sa retraite.

Donner de ses nouvelles à Marthe, ne serait-ce point transgresser cette défense?

La jeune fille hésita pendant plusieurs jours, puis elle réfléchit qu'il était possible de concilier son vif désir avec la soumission due aux volontés paternelles.

Il suffisait pour cela que sa lettre à mademoiselle de Ronceray ne contiât aucune indication relative à sa résidence actuelle.

Ayant ainsi transigé d'une façon bien innocente avec sa conscience elle écrivit un matin et, à l'heure du déjeuner, elle descendit, tenant sa lettre à la main.

La jeune fille avait accepté l'offre du médecin des folles, et prenait habituellement ses repas à sa table où nous savons déjà qu'il l'entourait de prévenances hypocrites.

Le docteur, voyant la lettre, pressentit la demande que sa pensionnaire allait lui adresser.

De même qu'Edmée s'était souvenue des volontés de son père, il se souvint des recommandations pressantes de Fabrice.

—Faites en sorte qu'elle n'écrive à personne!...—avait dit le neveu du banquier.

Frantz Rittner se tint sur ses gardes.

—Monsieur le docteur,—fit la jeune fille,—j'ai un petit service à vous demander...

—Je suis à vos ordres, mademoiselle...—De quoi s'agit-il?

—Tout simplement d'envoyer jeter cette lettre à la poste que je viens d'écrire à une de mes amies de pension.

—Je m'en charge, mademoiselle;—je la mettrai moi-même, après déjeuner, dans un des grands bureaux de poste de Paris, ce qui lui permettra d'arriver à destination quelques heures plus tôt.

—Merci mille fois, monsieur le docteur.

Frantz prit la lettre et la serra dans son portefeuille.

(A continuer.)



GAZETTE DE BERTHIER

BERTHIER, 6 AVRIL 1894.

L'Assolement Sédéral et la Betterave à Sucre.

Par le Cte G. des Etangs.

Cet ouvrage est un résumé des conférences faites par l'auteur en 1893, pour stimuler la culture de la betterave dans la province de Québec.

"La culture de cette plante, dit-il dans sa préface, n'est possible que dans un système rationnel d'exploitation du sol." Et il part de là pour recommander aux "habitants" l'assolement sédéral de M. G. Ville qui serait une véritable révolution agricole dans la province.

Très élégamment imprimée, cette brochure contient de nombreux dessins d'instruments aratoires perfectionnés et une foule de calculs de prix de revient, de rendements etc., qui pourront être examinés avec intérêt par les cultivateurs. Elle représente une somme de travail et de recherches considérables. Les chiffres peuvent être discutés, car ils ne représentent pas le résultat d'expériences réellement faites dans le pays, et l'imagination de l'auteur l'a parfois entraîné un peu loin comme on va le voir plus bas. Mais sa bonne foi est évidente, et on ne peut lui faire un crime d'avoir conseillé aux cultivateurs de perfectionner leurs cultures et de prendre pour bases de cette transformation les indications de M. G. Ville, l'un des savants français qui ont le plus fait pour l'agriculture.

Le but cherché sera-t-il atteint? Réussira-t-on à faire abandonner aux cultivateurs leurs systèmes de culture défectueux? Nous le souhaitons sans l'espérer beaucoup. Car l'auteur a négligé un des côtés de la question, le plus important à nos yeux, le manque général de capitaux.

Tout le monde sait que nos cultivateurs ne sont pas riches, et que la plupart d'entre eux sont incapables de faire immédiatement les dépenses d'engrais chimiques et d'instruments agricoles conseillées par M. des Etangs. Avant de leur conseiller une révolution culturale, il serait bon de leur indiquer les moyens pratiques, s'il en existe, de faire cette révolution.

Quant à l'industrie sucrière, qui nous intéresse particulièrement à Berthier, nous pensons que cette brochure lui fera plus de tort que de bien.

D'abord elle fait dépendre la culture de la betterave d'un système particulier d'assolement, ce qui est une faute, car c'est un prétexte tout trouvé pour ne pas faire de la betterave quand on ne veut pas se lancer dans l'assolement sédéral. L'auteur donne des tableaux de rendement préparés expressément pour montrer que la betterave, dans le système actuel, ne paie pas. C'est absolument faux, et les affirmations et témoignages de plus de mille cultivateurs de la province établissent qu'un arpent de betteraves convenablement travaillé, avec les outils du pays, l'engrais ordinaire, sans engrais

chimiques et dans le système de rotation employé dans le pays, donne de \$30.00 à \$80.00 de bénéfice net, tous frais déduits, selon la qualité de la terre.

Ensuite elle effraie le cultivateur en lui déclarant qu'il faut dépenser \$60.75 par arpent, et qu'il faut avoir un minimum de 15 tonnes pour gagner de l'argent.

Enfin elle inspire de la défiance aux habitants, par ce fait que les calculs de bénéfices sont parfaitement inexacts et quelques-uns des résultats annoncés, les bénéfices de \$188.65 par exemple, sont tellement exagérés qu'on y croira pas, malgré tous les calculs, tableaux, etc.

"Qui veut trop prouver, ne prouve rien."

Examinons par exemple le calcul des bénéfices d'un arpent de betteraves d'après M. des Etangs:

Il admet que la dépense totale s'élève à \$60.75 et que le minimum de la récolte est de quinze tonnes à \$5.00 ou \$75.00.

Premier bénéfice net, dit-il, \$14.25.

Il y ajoute tranquillement "Pour améliorations des récoltes suivantes, \$15.00."

L'amélioration est réelle, indiscutable, mais pourquoi admettre \$15.00 plutôt que 2.00 ou 10.00 ou 50.00?

Nous pensons que cette évaluation est plutôt exagérée.

Vient ensuite le bénéfice de la pulpe:

L'auteur admet que la pulpe contient de 1 à 2 0/10 de sucre, que 15 tonnes de betteraves donnent 10 tonnes de pulpe, et que cette pulpe coûte \$1.50 la tonne au cultivateur. Tout cela est inexact.

Il ne faut pas être bien ferré sur l'industrie sucrière pour savoir que la pulpe sortant des diffuseurs contient seulement de 0.15 à 0.40 pour cent de sucre et qu'après le pressage elle ne représente que 40 pour cent du poids de la betterave: soit 6 tonnes au lieu de 10 pour quinze tonnes de betteraves.

Enfin il faut tenir compte des frais de chargement sur voitures, du transport par voitures à la ferme, des frais d'ensilotage, des pertes pendant le voyage et de la friente en silos, de sorte que la pulpe revient à peu près à \$2.00 la tonne, ce qui supprime à peu près tout le bénéfice, — la valeur indiquée comme nourriture pour les animaux étant de \$2.10. Il faudrait donc retirer les \$6 ajoutés, de ce fait, aux bénéfices.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas d'avantage à employer la pulpe. L'empressement des cultivateurs à l'acheter prouve au contraire qu'ils en tirent un grand profit. On peut seulement conclure de ce qui précède que l'auteur n'a pas pris le bon moyen d'évaluer ce profit.

Mais tout cela réuni, ne donne encore qu'un total de \$35.25 de bénéfices.

Pour arrondir ce chiffre, l'auteur suppose:

Où que le cultivateur peut avoir l'île saugrenue d'acheter 15 tonnes de betteraves à \$5.00 pour ses bestiaux (Pourquoi justement quinze tonnes?)

Où qu'il peut avoir la tentation d'employer à cet usage les 15 tonnes, qu'il a récoltées lui-même.

La betterave ne valant, comme nourriture, que \$2.40, l'auteur compte que chaque tonne ainsi utilisée produit une perte de \$2.60. Cela est admissible.

Mais il dit qu'en ne faisant pas manger de betteraves à ses bestiaux

le cultivateur gagne \$2.60. — Ceci est absurde.

Il évite une perte de \$2.60, mais il ne réalise pas un bénéfice pour cela.

Achetez 1000 paires de bottes à \$7.00, et revendez-les à \$5.00 — ceci est une simple supposition — et vous perdez net \$2,000. N'achetez pas les 1000 paires de bottes à \$7, ce qui vous évitera la peine de les revendre à \$5.00. Vous n'aurez pas perdu les deux mille dollars, mais personne ne s'aviserait de dire que vous les avez gagnés.

C'est cependant ce que prétend l'auteur, non pas à propos de bottes, mais à propos de betteraves que le cultivateur aurait pu avoir l'envie de faire manger par ses animaux. Il compte comme bénéfices de \$2.60 par tonne, qui auraient pu être perdus, et qui ne le sont pas, et ajoute ainsi \$39.00 pour les quinze tonnes, au profit par arpent précédemment calculé. Cela lui donne \$74.25 en tout. — Mais il ne s'arrête pas en si beau chemin.

Continuant sa série d'hypothèses, il refait son calcul pour un rendement allant jusqu'à 20 tonnes et pour un prix par tonne s'élevant jusque \$7.00. Il arrive ainsi à montrer, sur le papier, un bénéfice net de \$188.65 par arpent.

Ebloui lui-même de ce brillant résultat il s'écrie (page 56):

"..... Cette nullité (c'est du cultivateur canadien qu'il parle) réussit à vous donner du 200 pour 100, Messieurs les esprits forts! Faites en autant et aussi honnêtement, Messieurs de la Ville, dans vos boutiques, dans vos fabriques empestées, dans vos bouges!"

Messieurs les "esprits forts" ne s'attendaient pas à celle-là!

Nous ne possédons pas les éléments d'observation personnelle nécessaires pour évaluer avec quelque approximation les revenus des bouges. Mais si les "boutiques, fabricants empestés ou empestés, ou teneurs de bouges" appliquaient dans leur comptabilité, le système de calcul des bénéfices inventé — on peut le dire — par l'auteur, ils trouveraient facilement les 200 pour cent et même davantage.

Le procédé est à la portée de toutes les intelligences, malheureusement il ne rendrait pas les bonheurs.

Le premier cultivateur venu aurait constaté que les bénéfices annoncés, qui varient de \$74.25 à \$188.65, ne représentent comme profit réel que \$14.25 à \$73.25 — plus l'amélioration du terrain, difficile sinon impossible à évaluer exactement. Encore faut-il pour arriver à ces chiffres, admettre des rendements de 15 et 20 tonnes, et un prix de \$7.00 la tonne dans le second cas.

Il ne croira pas au rendement de vingt tonnes ni au prix de \$7.00, et trouvera mauvais qu'on ait essayé de le tromper.

De là une mauvaise humeur et une défiance dont l'industriel subira nécessairement le contre-coup.

Nous avons donc raison de dire que cette brochure ferait plus de tort que de bien aux fabricants de sucre.

L'industrie sucrière, qui a tant à faire pour se défendre de ses ennemis, ne s'attendait pas à être ainsi compromise par ceux qui se disent ses défenseurs.

Un dernier mot à propos de la culture de la betterave:

Pourquoi l'auteur n'a-t-il pas parlé de la culture sur billons qui

donne de brillants résultats en Europe, et qui, d'après l'avis de personnes compétentes consultées par nous, est la culture de l'avenir pour la betterave en Amérique? Elle remplace en effet les trois quarts du travail à la main par le travail des chevaux, et ce seul avantage suffit à la désigner à l'attention générale dans un pays où les bras coûtent cher et où les chevaux sont pour rien. Pour un cultivateur, pour un conférencier, il y avait là une jolie étude à faire.

Espérons que cette lacune sera comblée dans la seconde édition, si on en fait une pour rectifier les inexactitudes contenues dans la première.

Quelques résultats de la Politique Nationale.

En 1878, nos exportations en Australie se sont élevées à \$370,000; en 1893, elles ont à peine atteint le chiffre de \$288,000, ce qui accuse une diminution de \$82,000.

En 1873, nous avons exporté à Terre-Neuve pour \$4,609,000 des produits du Canada; en 1893, vingt ans après et après treize ou quatorze ans de protection, nous n'avons exporté que \$3,247,903, ou \$1,361,097 de moins.

Où est le progrès dans tout cela?

D'où la démission du gouvernement MacKenzie, la dette publique s'est accrue de \$129,000,000 à \$300,000,000, en chiffres ronds ou de \$170,000,000 pour les quinze ans. C'est-à-dire que la dette s'est accrue d'environ \$34 par tête, ou environ \$170 pour chaque famille de cinq.

Comment expliquer cela, en face des promesses qu'on faisait au pays pour lui faire avaler la protection? La politique nationale, au dire de ses auteurs, devait enrichir le pays et le faire entrer dans un véritable âge d'or.

Où est-il cet âge d'or?

La protection a donné naissance à des monopoles, qui ont fait amasser des millions à quelques individus privilégiés. La masse du peuple, les travailleurs, sont-ils bien plus à l'aise?

Jetez les yeux autour de vous et répondez.....

A côté de nos millionnaires, vous voyez la gêne, la misère, des pauvres malheureux peinant pour procurer le strict nécessaire à leurs familles. — Que l'on mette de côté l'esprit de parti, qu'on envisage la situation avec sang froid, impartialité, et qu'on dise si ce n'est pas la vérité.

Sommes-nous assez aveuglés par ce malheureux esprit de parti pour ne pas voir ce qui est pourtant si clair?

Quand donc aurons-nous assez de bon sens pour agir en politique comme nous agissons dans nos affaires privées? Un homme sensé qui s'aperçoit qu'il se ruine, persiste-t-il dans la voie qui le conduit à l'abîme?

Les résultats de la protection démontrent que ce système fiscal est ruineux pour la masse du peuple. Pourquoi ne pas l'abandonner? Le peuple est-il si riche qu'il puisse comme cela accumuler les millions dans les goussets de quelques privilégiés?

La gale sur le corps humain et sur tous les animaux est guérie en moins de 30 minutes en se servant du Woolf's Sanitary Lotion.

Recommandé par le Dr C. Lafontaine. 21 oct. 1892-1a.

La Capitale au Pillage

LES CLUBS CONSERVATEURS ENVAHISSENT LE PARLEMENT.

L'Union Libérale dénonce un état de choses absolument scandaleux et qui dénote ce que peuvent faire les Tories quand ils ont le pouvoir.

On sait que la bibliothèque provinciale qui nous coûte si cher, est, sous le contrôle immédiat des deux chambres.

Les règles parlementaires, sévères à juste titre, consacrent un chapitre spécial à son administration.

L'article 114 des règles, ordres et formules, de procédure dit: "Pendant la vacance de la législature, la bibliothèque est ouverte tous les jours, excepté les dimanches et jours de fêtes..... et accès en est donné aux personnes introduites par un membre de l'une ou de l'autre chambre ou admises à la discrétion du greffier ou du bibliothécaire, conformément aux règles concernant la sûreté et la conservation des livres."

Il est inutile de dire que "un membre de l'une ou de l'autre chambre" veut dire, pour le bibliothécaire actuel, "un membre conservateur."

Les députés libéraux n'ont pas de droits, c'est compris cela!

On a mis M. Lemay à la retraite et on l'a remplacé par M. le Dr. Dionne, — un esprit large, — parce qu'on savait bien qu'il ne verrait pas d'autre interprétation raisonnable à donner à cette clause!

De là à faire de la bibliothèque provinciale la bibliothèque privée du club conservateur, il n'y a qu'un pas!

Ceux qui sont responsables de sa bonne administration l'ont fait tout naturellement. Et nous sommes certains qu'ils vont être très étonnés d'apprendre que nous y trouvons à redire!

Le 16 mars 1894, la carte-poste suivante fut adressée aux membres du club Cartier-Macdonald, de cette ville:

Le Club Cartier-Macdonald, Québec, 16 mars 1894.

Monsieur, J'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons pu obtenir des autorités l'usage de la bibliothèque du Parlement pour nos membres. Ceux qui aimeront à profiter d'un aussi magnifique privilège, voudront bien payer au plus tôt leur contribution annuelle s'ils ne l'ont déjà fait, et dans tous les cas donner leurs noms au président, M. J. E. Prince ou au secrétaire, M. L. Omer Beaubien, tous deux, No 98, rue St-Pierre. C'est la condition nécessaire.

Votre serviteur tout dévoué, J. E. PRINCE, Président.

En bien voilà, les autorités ont fait un marché avec M. Prince, par lequel elle donnent les privilèges de la bibliothèque à toute une classe d'individus, quel qu'ils soient, qui feront partie d'une organisation conservatrice!

Et, comme moyen de faire rentrer les fonds, M. Prince s'est autorisé à ne livrer la bienheureuse permission qu'à ceux qui auront payé leur contribution annuelle!

Ce n'est plus l'orateur, ni le greffier, ni les deux chambres, qui auront le contrôle de l'admission aux privilèges de la bibliothèque provinciale.

C'est le club Cartier-Macdonald! Et les membres du club passeront

à la bibliothèque comme si elle était attenante à leurs salles de délibérations, voisine de leur comité de la pipe.

Pourquoi ne pas les autoriser à tenir leurs séances publiques dans la salle du Conseil législatif?

SIR HECTOR LANGEVIN

— ET — L'HON. M. ROYAL.

Sir Hector ayant critiqué assez sérieusement la brochure de l'hon. M. Royal, ce dernier lui répond sur un ton assez haut et dit entre autres choses:

"Je vous accuse, monsieur, de n'avoir pas su résister en cette circonstance à faire votre petite parade habituelle d'ultra-loyauté afin de vous bien faire voir des anglais. Ne rien dire aurait pu vous compromettre, car ils n'ont pas oublié que nous avons marché ensemble dans les mêmes chemins politiques; et de suite, sans vérifier, vous non plus, vous vous êtes hâté de mêler au concert des insultes britanniques votre fluette note loyale. Oubliez-vous donc, monsieur, que ce sont ces mêmes Anglais qui ont voté votre déchéance et qui y a quelques mois à peine et qui la voteraient encore demain et après demain, si le hasard des chutes ministérielles qu'on prédit avait pour résultat de vous faire donner un commandement."

NOTES DIVERSES

M. Beaupré est de retour de son voyage dans le Sud.

La cause du Canada-Review contre Mousigneur Fabre commencera mardi de la semaine prochaine et c'est M. le juge Doherty qui présidera le tribunal.

Nous regrettons d'apprendre la mort de madame J. N. Pouliot, de Rimouski.

Madame Pouliot était la fille de l'hon. juge Mathieu.

Les citoyens de Nicolet ont voté le règlement municipal accordant \$8,000 pour réparer la cathédrale. Sept votes seulement ont été donnés contre le règlement.

Montréal aura sa gare de l'Est. C'est décidé.

C'est, dit le Monde, l'un des plus grands pas que Montréal, surtout la partie est, aura faits dans la voie du progrès.

L'an dernier, 1329 élèves catholiques romains ont fréquenté les écoles du Nord-Ouest.

De ce nombre, 655 sont allés aux écoles catholiques et 674 aux écoles protestantes.

Au Manitoba, les deux partis politiques se préparent pour les élections fédérales.

Encore des exécutions: La Gazette Officielle de Québec annonce la destitution de M. S. L. DeLottinville comme protonotaire conjoint à Trois-Rivières. M. Alfred Désilets reste seul.

M. Nathaniel Lebel, agent des terres pour la division de Grandville, est destitué et remplacé par M. Cléophas Michaud, de St-André.

Un député conservateur ayant

Nouvelles de la Ville et du District.

La Cour Supérieure, siège cette semaine à Sorel.

LINIMENT MINARD guérit la teigne.

M. Alfred Francoeur, marchand de Sorel, a fait cession de ses biens.

LINIMENT MINARD se vend partout.

La glace est encore solide devant la ville.

LINIMENT MINARD guérit la névralgie.

La révision des listes électorales, aura lieu demain à St-Barthélemy, et lundi à Lanaoie et St-Norbert.

LINIMENT MINARD guérit les brûlures.

Il est décidé que nous aurons le camp, à Berthier cette année.

Il ne peut pas y avoir de meilleur endroit.

MM. Clément et Narcisse Robillard de Montréal, étaient mardi et mercredi, en cette ville, les hôtes de M. M. A. L. Aubin notaire.

M. le Dr Louis Desrosiers, de Montréal, est à Berthier, depuis quelques jours, l'hôte de son parent M. Atchez Dostaler.

M. Adolphe Michaud, marchand de St-Gabriel, est, dit-on, à faire une composition avec ses créanciers.

Il offre cinquante centins dans la piastra.

Plusieurs chars de sucre brut sont arrivés cette semaine à l'usine.

Plus de quarante ouvriers sont déjà occupés aux travaux de raffinage.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. François Crépeau, de Sorel, reprendra, cette année, le commandement du vapeur *Mouche-à-feu* avec son ancien pilote, M. Simon Valois.

M. le Docteur C. Lafontaine vient d'être nommé Coroner conjoint pour le district de Richelieu, avec le Docteur Provost de Sorel.

M. Lafontaine a été avant, conjoint avec l'Hon. M. Dorion de St-Ours et feu le Dr Bondy de Sorel.

Nos félicitations.

Rebecca Wilkinson, de Brownsvalley, Ind., dit: "J'ai été dans une bien triste position pendant trois ans, causée par la névralgie, la faiblesse d'estomac, la dyspepsie et l'indigestion, jusqu'à ce que ma santé fut considérablement affaiblie. J'ai acheté une bouteille du "South American Nervine" qui m'a fait plus de bien que \$50.00 de remèdes de docteurs que j'ai eu dans ma vie. Je conseille à toute personne faible de se servir de ce bon et agréable remède. Je le considère comme la meilleure médecine au monde." L'essai d'une bouteille vous en convaincra. Recommandé par le Dr C. Lafontaine. 21 oct. 1892.—1a.

M. Adhémar Magnan, étudiant en médecine, de Joliette, était en cette ville mardi et mercredi dernier.

Il a subi la semaine dernière à Montréal, avec un grand succès, ses examens primaires.

M. Magnan reviendra au mois de mai à Berthier, étudier sous le Dr. C. Lafontaine.

M. W. G. McConnel est, sans contredit, un des meilleurs connaisseurs, dans la fleur. Aussi peut-il, donner, mieux que n'importe qui satisfaction aux acheteurs.

La révision de la liste électorale, pour la ville, s'est faite mercredi soir.

Nous avons regretté l'attitude du Conseil dans trois ou quatre cas spécialement.

Nous avons cru même constater de la mauvaise foi chez quelques-uns des conseillers, ou sinon une ignorance crasse.

Il y aura immédiatement appel au juge, dans quelques cas.

EN VENTE.

Nous avons en vente à notre bureau un grand nombre de volumes de la *Bibliothèque Française*.

Les amateurs de littérature, de roman et de scènes émouvantes pourront se regaler, en venant acheter un de ces volumes pour la modique somme de 15 cts.

16 Décembre 1892.

Arrivés à l'HOTEL GUILMETTE ces jours derniers :

L. A. P. Roberge, St-Cuthbert, Octave Turcotte, Montana, Et Lauzon, Joliette, Honoré Desrosiers, Lanaoie, G. A. Côté, Ottawa, C. A. Cloutier, Québec, Pepin Painchaud, Montréal, F. Langelier-St-Hyacinthe, P. F. Payan, do, W. Macdonald, Montréal, B. E. Campbell, Québec, G. Bouchard, Trois-Rivières, Jos. Lemieux, Québec, Jos. Paul, Sorel, Paul Dumas, Kamouraska, Eug. Poitevin, Montréal, A. Magnan, Joliette, J. L. Lassoine, Trois-Rivières, Emile Larue Montréal, A. J. Tessier, do.

C. C. Richards & Cie. Mon fils Georges souffrait d'une névralgie du cœur depuis 1882, mais ayant fait usage du "Liniment de Minard" en 1889 le mal dont il souffrait est complètement disparu et ne l'a plus indisposé.

JAS. MCKEE. Linwood, Ont. 28 Oct. 1892.

MARIAGE.

A St-Cuthbert, le 3 du courant, M. Arthur deGrandpré, fils de M. Hyacinthe deGrandpré, cultivateur de Berthier et frère du Docteur L. D. deGrandpré de cette ville, conduisait à l'autel, Mademoiselle Marie-Louise deGrandpré, fille de feu Octave deGrandpré en son vivant cultivateur.

Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

DECES.

En cette ville, le 1er avril courant, à l'âge de 27 ans, Dame Alexandrina Plante, épouse de M. Henri Paul.

Les funérailles ont eu lieu mardi dernier.

A Berthier, le 1er avril courant, à l'âge de 88 ans, Dame Angèle Fortin, épouse de feu Elie Houde et mère de M. Olivier Houde, hôtelier.

Les funérailles ont eu lieu mercredi dernier.

UNE QUESTION VITALE

Un vieux médecin de Diamond Hill, le docteur Lewis écrivit à la date du 14 décembre dernier: "Mon attention fut dernièrement attirée sur une préparation dont les mérites ne peuvent rester inconnus; je veux parler du remède de l'un de nos médecins les plus en vue, le "Régulateur de la santé de la femme" du Dr Larivière, de Manville R. I. Si une femme ou fille, devient mélancolique, languissante, faible, nerveuse, avec douleur dans les reins, deux semaines ne se passent pas sans que mes malades viennent me dire qu'elles sont mieux. Mes confrères trouveront dans le "Régulateur" un remède efficace pour ce que les femmes appellent le "Beau Mal." Le "Régulateur" et les "Female Plasters" se vendent dans toute bonne pharmacie. Si vous n'en trouvez pas, écrivez au Dr J. Larivière Manville R. I. Plasters envoyés par la malle, sur réception de 25c. Soyez certains que le nom du Dr Larivière soit sur les bouteilles.

MM. Evans & Son de Montréal P. Q. agents généraux pour le Canada où les marchands peuvent avoir de ces remèdes.

LOGEMENTS A LOUER

DANS LE

"Bloc" Tranchemontagne, RUE WILLIAM, BERTHIERVILLE.

Loyer, \$4.00 par mois.

S'adresser à LOUIS TRANCHEMONTAGNE. 23 mars 1894.—j.u.o.

NOTICE is hereby given that application will be made, at the next Session of the Parliament of Canada, for an act to incorporate "The Ste-Emelie Railway Co., with power to construct, equip, maintain and operate a line of railway from a point in St-Gabriel de Brandon, Co. Berthier, through St-Damien, Co. Berthier, Ste-Emelie, St-Côme, Co. Joliette, St-Zénon and St-Michel des Saints Co. Berthier, together with all the usual powers, rights and privileges.

S. LAPORTE, Agt. for applicants.

Dated this 1st day of March at Ste Emelie de l'Energie, Co Joliette, Province of Quebec. 2nd March 1894.

AVIS est donné par le présent, que demande sera faite au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte constituant en corporation, la Compagnie de chemin de fer Ste-Emelie, avec pouvoir de construire, équiper, maintenir et exploiter une ligne de chemin de fer à partir d'un point de St-Gabriel de Brandon, Co. Berthier, passant par St-Damien, Co. Berthier, Ste-Emelie, St-Côme, Co. Joliette, St-Zénon, jusqu'à St-Michel des Saints, Co. Berthier, ainsi que tous les autres pouvoirs, droits et privilèges.

S. LAPORTE, Agent des Requêteurs.

Signé ce 1er Mars 1894, à Ste-Emelie de l'Energie, P. Q. 2 Mars 1894.

Le Liniment Anglais Eparvin, enlève les bosses dures ou molles ou calluses, et toutes les blessures qu'ont les chevaux, guérit aussi les tumeurs, les courbes, les blessures, les ring-boies, la toux, les entorses, tous les maux de gorge, la gourme, etc., etc. Epargnez \$50.00 en en achetant une bouteille. Recommandé par le Dr C. Lafontaine. 12 oct. 1892.—1a.

Hotel Richelieu.

Le Premier Hotel Français de Montréal.

TRES AVANTAGEUSEMENT CONNU DU PUBLIC.

Si seule entrée est sur la rue ST-VINCENT, et non sur la place Jacques-Cartier, comme autrefois.

Si vous voulez être bien servis et à des prix modérés, allez à l'hôtel Richelieu et adressez-vous à M. ISIDORE BUROCHER, le propriétaire.

16 février 1894.

A VENDRE.

Une magnifique terre, ayant près de 70 arpents, située en la paroisse de Berthier, du côté Nord-Est de la Rivière Bayonne et à proximité de la ville.

Propriété de M. HENRY PELLAND. Conditions faciles.

S'adresser à M. A. L. AUBIN, NOTAIRE. Ville de Berthier, P. Q.

23 mars 1894.—1m.

Avis aux Fromagers.

M. ALEXIS BELLEROSÉ, de cette ville, manufacture en grand cette année des BOITES À FROMAGE.

Tous les fromagers pourront s'alimenter chez lui à de BONNES CONDITIONS.

Il pourra expédier ces boîtes par bateau, ou par les chars, comme on le désire.

Que chacun s'empresse de donner sa commande.

Berthier, 16 mars 1894.—3m.

Le remède de Pise pour le catarrhe est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.

CATARRH

Il se vend chez tous les pharmaciens, ou expédie ad. Ancl. à toute adresse contre paiement de 50 cts. E. T. Haeussler, Warren, Pa., U. S. of A.

J. L. Z. DESY, Horloger & Bijoutier, RUE EDOUARD, PRES DE L'HOTEL GUILMETTE, BERTHIER.

A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir un magasin, où il se chargera de la confection de **Bijouteries, Jongs, etc, etc.**

ET DE LA RÉPARATION DE **MONTRES, HORLOGES, ETC., ETC.**

Il aura aussi toujours en mains, un assortiment complet de Montres, Horloges, Bagues, Lunettes, Pince-Nez, qu'il vendra à des prix défiant toute compétition.

Il tiendra aussi des **POUDRES À ARGENTÉRIE** de première qualité.

OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée.

J. L. Z. DÉSY.

10 Novembre 1893.

ARTHUR GERVAIS, TAILLEUR, RUE EDOUARD, En face du Marche, BERTHIERVILLE.

Ceux qui ont besoin d'un habillement dans les derniers goûts, bien fait et à un prix modéré, pourront s'adresser chez M. Gervais, qui a toujours donné la plus grande satisfaction à ses clients. Une visite est sollicitée. 9 mars 1894.—1a.

Hotel Riendeau

Ouverture de l'ancien Hotel St-Nicholas, Place Jacques-Cartier, Montréal.

Le populaire hôtelier, qui a acquis une si longue expérience dans cet état difficile, JOS. RIENDEAU, a transporté son établissement à l'ancien hôtel St-Nicholas, Place Jacques-Cartier.

Le nouveau local est à proximité du débarcadère des bateaux de la Cie du Richelieu et d'Ontario, de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice, c'est-à-dire au centre même des affaires commerciales. Le nom de l'établissement ne sera pas changé: il portera toujours le nom de:

HOTEL RIENDEAU.

Cet hôtel est tenu sur un très bon pied et est au nombre des meilleurs hôtels de Montréal.

Magnifique table, bonnes chambres, liqueurs choisies, enfin tout ce qu'il faut pour faire un hôtel de première classe.

Allez à l'hôtel Riendeau une fois et ensuite vous ne voudrez jamais aller ailleurs.

JOS. RIENDEAU, Propriétaire.

15 août 1890.

ARGENT A PRÊTER

Sur hypothèques, à 6 par cent. S'adresser à MM. A. MAGNAN et A. CABANA, notaires, Joliette. 30 sept. 1892.

A VENDRE.

Une magnifique fournaise en parfaite ordre et ayant bien peu d'usage. S'adresser à ce bureau.

AVIS.

Les magnifiques fermes de feu Henri Barthélemy Hainault, situées à St-Cuthbert, dans le rang de York, seront vendues à Sorel, devant la Cour, à dix heures du matin, le 13 avril prochain.

L'une d'elles mesure 3 arpents de largeur sur 40 arpents de longueur entre les chemins de York et de Ste-Thérèse et comprend en outre un magnifique bocage situé sur le côté et d'une étendue d'environ 19 arpents.

Cette ferme porte les numéros 152 et 242 du cadastre de St-Cuthbert.

L'autre ferme mesure 2 arpents de largeur sur 40 arpents de longueur et est située sur le rang de York et s'étend jusqu'à celui de Ste-Thérèse.

Elle porte les numéros 156 et 250 du cadastre de St-Cuthbert. 9 mars 1894.

Beausoleil & Choquette, AVOCATS, No. 1592, rue Notre-Dame, MONTRÉAL.

Mercier, Gouin & Lemieux, AVOCATS. BATISSE "NEW-YORK LIFE" MONTREAL. 29 Sept. 1893.

NARCISSE DEMERS, L. L. B. AVOCAT. No 54, rue St-Gabriel. MONTRÉAL.

ETABLISSEMENT EN 1867. L. C. de TONNANCOUR, MARCHAND-TAILLEUR, 8-COTE SAINT-LAMBERT-8 MONTREAL.

Toujours en magasin un grand assortiment de draps, casimirs, tweeds de première qualité et de patrons les plus nouveaux. 22 Avril 1892.

N. LÉVEILLÉ, Marchand-Tailleur, Employé pendant 19 ans à la maison L. C. DeTonnancour. 138 1/2 Rue St-Laurent, MONTRÉAL.

Toujours en magasin un grand assortiment de Draps, Casimirs, Tweeds de première qualité et de Patrons les plus nouveaux. 6 octobre 1893.

Dr Louis Franchère L.D.S. CHIRURGIEN-DENTISTE 121 ST-DENIS, (Coin Dorchester) MONTRÉAL.

Couronnes en or et porcelaine. Dentiers avec ou sans palais. Traitement des dents et des maladies de la bouche. Inrustations Dentaires, de tout genre, or, argent, platine, etc., etc. Administration du Gaz végétal. Chloroforme, Ether, Bromure d'Éthyle, coënine. Une attention toute spéciale sera donnée au traitement des dents des enfants.

Poudre Dentifrice à l'Otto de Rose du **Dr LOUIS FRANCHÈRE L.D.S.** CHIRURGIEN-DENTISTE, ST-DENIS, (COIN DORCHESTER)

Cette poudre à base de quinquina a pour effet de tonifier les gencives en les rendant fermes et roses. Elle corrige l'haleine fétide et donne aux dents une couleur blanche de perle. En vente à mon bureau, et chez

L. A. BERNARD PHARMACIEN 1882 RUE STE-CATHERINE, PRÈS DE LA RUE St-Laurent, - MONTRÉAL. 6 octobre 1893.

lundi, porté une accusation de boodlage contre le Premier-Ministre Blair, celui-ci se leva et offrit un comité d'enquête à son accusateur. L'offre fut refusée.

Il y a dans tout le Dominion 31 fabricants de parapluies.

"Eh bien! pour faciliter à ces 31 personnes la vente de leurs marchandises, on a fait payer l'année dernière aux habitants de ce pays \$100,000 de taxes sur l'achat de leurs parapluies venant de l'étranger!"

Joli régime! n'est-ce pas?

Maire de Québec.

M. S. N. Parent, avocat et député, vient d'être élu maire de la Cité de Québec.

M. Parent est un bon libéral, que nous avons eu le plaisir de connaître intimement.

Nous lui offrons nos plus sincères félicitations, à l'occasion du grand honneur qui vient de lui être conféré.

Nouveaux Médecins.

Nous apprenons avec plaisir que MM. David Roberge, fils de Madame Veuve Dieudonné Roberge de St-Cuthbert, Joseph Rouleau, fils de M. F. E. Rouleau, notaire de St-Barthélemy et H. Fréchette, fils de M. Georges Fréchette de St-Norbert, viennent d'être reçus médecins, après avoir subi de brillants examens à l'Université Laval, à Montréal.

Nous offrons à ces nouveaux disciples d'Esculape, nos plus sincères félicitations, et nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leur carrière.

NOUVEAU ROMAN.

La bonne littérature française vient de mettre en vente leur 3me numéro de leur publication mensuelle intitulé: "Le Martyr de l'Amour."

Le Martyr de l'Amour est un roman où l'auteur, avec son talent si connu de tous et sa profonde connaissance du cœur humain, a jeté à pleine main des scènes à la fois vives et riches, d'un intérêt passionnant et où le lecteur est promené de surprise en surprise. Le style en est pur et digne de passer entre toutes les mains.

Ceux qui ont aimé et souffert revivront en lisant de leurs premières impressions, le bonheur de ces moments incomparables dont on garde le souvenir toute sa vie, où l'on a aimé souffrir parce que l'on souffrait d'aimer.

L'auteur ferme son livre d'une façon digne de lui et le dénouement est tout à fait inattendu.

Nous n'hésitons pas à dire que c'est là un des meilleurs ouvrages du distingué et sympathique écrivain, Pierre Zaccane.

En vente partout pour 10 cts.

Ce volume sera adressé franco par malle, à la réception de 10 cts, en argent ou en timbre-poste. Éditeurs: Leprohon et Leprohon, 1620 rue Notre-Dame, Montréal.

Nous accusons réception du "Mémoire de Monseigneur Taché sur la question des écoles, en réponse au rapport du Comité de l'honorable Conseil privé du Canada," jolie brochure se vendant 20 cents l'exemplaire; \$2.00 la douzaine et \$15.00 le 100.

Nos remerciements aux éditeurs MM. C. O. Beauchemin & Fils, 256 et 258, rue Saint-Paul, Montréal.

